

pétrolifères de l'ouest de l'Ontario. Ce sont des faits qui ne sont pas niables et qui produiront les conséquences que je prévois et dont je suis certain par la connaissance personnelle que je possède de la situation.

M. GOOD: Comment notre collègue est-il arrivé à ces résultats?

M. LeSUEUR: Il y a bien des choses qui comptent dans le prix de revient. Il n'est pas possible dans une seule soirée de les dénombrer toutes; elles comprennent les frais d'exploitation, le nettoyage, les réfections, le pompage du pétrole, le transport, l'entretien des usines génératrices, et le reste et mille autres choses.

M. SHAW: Est-ce que l'orateur peut nous dire s'il y a un droit de douane à payer sur la machinerie servant à forer les puits et autres appareils nécessaires pour l'exploitation des stations de pompage?

M. LeSUEUR: Il y avait des droits sur divers appareils employés au forage des puits; mais la Chambre, est saisie d'une proposition, inscrite au budget de cette année, tendant à supprimer ces droits. Mais les terrains actuels n'en bénéficient pas beaucoup, puisque les puits sont déjà percés et en exploitation. La suppression du droit profitera surtout aux nouveaux terrains qui seront mis en valeur.

J'ai réussi, je crois, à démontrer que l'abolition de la prime aura pour effet d'arrêter l'extraction du pétrole dans cette région. D'abord je ne pense pas qu'on puisse trouver à revendre le matériel servant à l'exploitation de ces puits et l'on perdra de ce fait les capitaux engagés, plus de 2 millions de piastres. En tout cas, pour parler raisonnablement, la plus grande partie des capitaux sera perdue. Ensuite, sachez que l'Imperial Oil Company, achète tous les ans 165,000 barils de pétrole au prix de \$400,000. Cet argent circule dans la région qui comprend Bothwell, Petrolia, Oil-Spring, et autres lieux; il alimente tous les genres de commerce. Si l'industrie pétrolière est supprimée, l'argent qu'elle met en circulation sera dépensé aux Etats-Unis d'où on fera venir le pétrole que le Canada consomme. C'est une conséquence importante qui annule l'argument invoqué contre le maintien de l'impôt de 1 cent par tête d'habitant que comporte le paiement de la prime à l'extraction du pétrole.

Un autre résultat est possible. Pétrolia est une ville de 3,000 habitants, très coquette, bien pavée, remarquable par ses bâtiments administratifs, son aqueduc qui amène l'eau du lac Huron à une distance de 16 milles. Toutes ces améliorations qui ont fait de Pétrolia une ville agréable à habiter, n'ont pu être accomplies qu'en créant une dette

de \$435,000. L'existence de Pétrolia dépend du succès de l'industrie pétrolière. En supprimant cette industrie vous compromettez sérieusement l'avenir de la ville. La population perdra au moins 1,000 individus, d'autres disent 1,500. Elle sera réduite de moitié, car les marchands de ferronnerie et autres qui fournissent l'industrie pétrolière de la région sont concentrés dans la ville. En diminuant le nombre des habitants, on fait tomber la valeur des immeubles et l'on compromet les finances municipales. Tout le voisinage va souffrir. Telles sont les conséquences certaines qui suivront la fermeture des puits de pétrole dans cette région.

On doit examiner cela à un autre point de vue, c'est que l'un des objets de cette prime, au début, était de déterminer de nouveaux forages. Il ne s'en fait pas beaucoup plus dans l'ouest d'Ontario bien qu'il s'en fasse plus qu'on ne le pense. On creuse actuellement quelques puits près de Colborne et peut-être un près de Melrose; il y en a un dans le comté d'York; dans celui de Lambton, il en existe plusieurs; il y en a un dans le canton de Sarnia et aussi dans le canton de Bosanquet et à Thedford. Mais ce sont des puits plus ou moins profonds que l'on creuse dans l'ouest d'Ontario, dans ce que nous appelons l'étage cornifère du système dévonien, formation peu profonde et où se trouvent ordinairement les gisements de cette région. Si l'on supprime cette prime, cela aurait un effet préjudiciable pour les futurs travaux de forage du moins quant aux couches de faible profondeur. Cela découragerait tous ceux qui font actuellement ou se proposent de faire des explorations.

La grande crainte du ministre des Finances à ce propos c'est que la production vienne à augmenter considérablement dans l'ouest du Canada. Mais cette crainte n'est pas justifiée; car si une seule compagnie a dépensé plusieurs millions de dollars dans ces explorations, les résultats jusqu'à ce jour, n'ont pas été encourageants et la perspective n'est pas brillante. Le président de cette compagnie a déclaré officiellement qu'elle n'avait jamais demandé une prime et qu'elle ne s'attendait pas à en recevoir une; ce qu'elle cherche ce sont des gisements qui permettraient une production sur une vaste échelle. Cela naturellement n'empêche pas qu'on puisse trouver de l'huile et je suis bien prêt à appuyer toutes les mesures que le ministre des Finances peut adopter pour protéger le Trésor contre les grandes dépenses que pourrait entraîner une production abondante. Mais je crois qu'il y a un meilleur moyen d'atteindre l'objet que le ministre